

DIPLÔMES D'ÉTUDES SPÉCIALISÉES (DES)

Département d'anesthésiologie et médecine de la douleur
Faculté de médecine, Université de Montréal

COMITÉ PÉDAGOGIQUE DU PROGRAMME DES DIPLÔME D'ÉTUDES SPÉCIALISÉES (DES)

Les membres du Comité pédagogique sont constitués du directeur de programme de chaque DES ainsi que de la directrice du programme d'anesthésiologie (Dre Sandra Lesage) et des co-directeurs du Comité de la recherche (Dr André Denault et Dre Gabrielle Pagé) de notre département.

Liste des 11 DES et directeurs de programme

PROGRAMME DE DES	DIRECTEUR DE PROGRAMME
Anesthésiologie pédiatrique	Eric Peters
Anesthésiologie régionale	Sébastien Garneau
Anesthésiologie cardiaque	Meggie Raymond Maria Rosal Martins (directrice adjointe)
Anesthésiologie obstétricale	Sandra Lesage
Anesthésiologie pour transplantation abdominale et chirurgie hépatobiliaire, pancréatique et digestive	François Martin Carrier
Anesthésiologie cardiothoracique	Alex Moore
Anesthésiologie et traumatologie	Vincent Lecluyse
Échographie ciblée	André Denault Christophe Salois (co-directeur)
Neuroanesthésiologie	Antoine Halwagi
Pédagogie par la simulation	Mihai Georgescu
Gestion de la douleur chronique	Aline Boulanger

RÈGLEMENT PÉDAGOGIQUE

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier à un Diplôme d'études spécialisées, le candidat doit :

- Satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
- Être titulaire d'un diplôme de docteur en médecine
- Être titulaire d'un diplôme de spécialiste en anesthésiologie. Les candidats canadiens doivent détenir la certification du Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada en anesthésiologie. Les candidats étrangers doivent détenir le diplôme de médecin spécialiste en anesthésiologie délivré par leur pays d'origine.
- Faire preuve d'une bonne connaissance des langues française et anglaise
- Présenter une lettre d'intention dans laquelle il décrit son cheminement de carrière et les motifs l'incitant à entreprendre des études supérieures ainsi que ses attentes face au programme, commente la pertinence de sa préparation et les conditions favorables à sa réussite et décrit ses champs d'intérêt
- Présenter un curriculum vitae
- Présenter deux lettres de recommandation de ses pairs sous forme de formulaire fourni par le programme

2. Particularités

Ces programmes de formation surspécialisées ont une durée minimale de 12 mois, soit 13 périodes de 4 semaines. Il s'agit d'études à temps plein.

3. Volume d'activités minimales requis pour obtention du DES

Activités exigées	Nombre de journées	Exigences supplémentaires
Profil clinique dans la surspécialité	3-4 jours par semaine en clinique et 1-2 journées en recherche	Participation aux activités académiques du département et à l'enseignement

COMITÉ PÉDAGOGIQUE

Le Comité pédagogique du programme des Diplôme d'études spécialisées (DES) tient au minimum 3 réunions par année, par convocation acheminée au moins 7 jours à l'avance, avec un ordre du jour dûment établi. Des comptes rendus des réunions sont rédigés et conservés au secrétariat du programme.

Responsabilités et fonctionnement du Comité du Programme de DES :

- Élaboration, mise en place et suivi du programme en conformité avec les normes générales et spécifiques des instances concernées (hospitalières, universitaires et d'agrément).
- Nomination
 - D'un *Comité d'admission* composé d'un minimum de 3 personnes, dont le directeur du programme et un représentant des étudiants
 - D'un *Comité d'évaluation* composé de 2 professeurs de la Faculté et d'un représentant des étudiants
- Élaboration et révision de procédures par le *comité d'admission* (qui se rapportera au Comité de programme) pour la sélection des étudiants admis au programme
- Suivi du cheminement de l'étudiant admis dans le programme sur une base régulière
- Évaluation de l'étudiant conformément aux politiques établies par le comité de l'éducation médicale postdoctorale et selon les règles établies par le *comité d'évaluation* (qui se rapportera au *Comité du programme*)

- f) Mise en place d'un mécanisme d'appel et d'étude des appels venant des résidents et, au besoin, soumission des cas au comité de révision des études postdoctorales de l'Université
- g) Mise en place de mécanismes pour soutenir les étudiants dans leurs activités professionnelles
- h) S'assurer de recours pour répondre aux problèmes éprouvés par les étudiants tels que ceux reliés au stress (programme facultaire, etc.)
- i) Révision constante de toutes les composantes du programme avec prise en compte de l'opinion des étudiants : réalisation des objectifs pédagogiques, adéquation des ressources d'enseignement (humaines et physiques); évaluation des stages, etc.

ÉVALUATION DES ÉTUDIANTS

L'étudiant est évalué sur une base continue et chaque 3 mois selon les grilles d'évaluation en vigueur à la Faculté de médecine et en fonction des objectifs CanMEDS.

1. Formulaire d'évaluation des rôles CanMEDS

Le directeur du Programme demande tous les 3 mois, au responsable de chaque profil de formation concerné, de colliger et de faire un rapport des fiches d'évaluation qui couvrent les rôles CanMEDS et qui doivent être remplies par les professeurs concernés au sein du programme. Ces évaluations sont révisées et discutées avec les codirecteurs du programme et une évaluation synthèse sera remplie. L'évaluation synthèse est alors présentée et discutée avec l'étudiant par le directeur du programme ou le responsable concerné.

2. Autres méthodes

- Entrevues et évaluations

Pendant le deuxième trimestre et avant la fin de l'année de formation.

Ces entrevues ont pour but de vérifier les connaissances fondamentales et cliniques de l'étudiant dans la surspécialité concernée et de vérifier certaines compétences transversales (par exemple, les bases de la communication et de la collaboration efficaces, etc.). Entrevues faites par le directeur du programme et le responsable concerné.

- *Portfolio descriptif*

L'étudiant devra tenir un portfolio du nombre de patients dont il a eu la responsabilité (avec diagnostic associé) ainsi que du nombre et type de procédures effectuées selon le profil de formation. Des éléments de ce portfolio seront discutés avec le responsable de l'évaluation lors des rencontres d'évaluation, permettant d'évaluer certains acquis ou certaines difficultés de l'étudiant.

- *Évaluation des compétences techniques, des connaissances, de l'interprétation des données et de la communication*

Ces points font l'objet d'une vigilance constante par les professeurs enseignants et les membres du comité du programme.

- *Rétroactions sporadiques lors des présentations obligatoires de l'étudiant*

Minimum 2 présentations de type conférence et 3 animations de lecture dirigée (Journal Club) sous forme d'études de cas ou de capsules scientifiques lors des rencontres scientifiques du service.